

Le mot du président

CE QUE SIGNIFIE ÊTRE UN PROFESSIONNEL



Le Dr Tom Breneman

En tant que l'un des 17 000 membres de la profession dentaire canadienne qui reçoivent le prestigieux journal scientifique qu'est le *JADC*, je me demande parfois ce que signifie exactement le mot «professionnel». Quelles en sont les connotations dans notre travail et notre vie personnelle?

Une profession peut être définie comme un regroupement de personnes qui se sont imposé une discipline, qui disent posséder une compétence particulière acquise suite à de nombreuses années de formation et d'études, et qui sont disposées à exercer cette compétence principalement dans l'intérêt des autres.

Dans le cas de la dentisterie, ce bagage de connaissances spécialisées est transmis par nos établissements universitaires, qui en maintiennent et en améliorent l'enseignement. L'autodiscipline est une qualité qu'acquière les personnes qui possèdent des connaissances spécialisées qui ne sont pas à portée de la main du reste de la société et qui sont les plus aptes à

déterminer, pour le compte de celle-ci, comment ces connaissances devraient être utilisées. Il est entendu que les membres de la profession se consacreront à servir les intérêts supérieurs de la société et adopteront une autodiscipline leur permettant de maintenir un service de grande qualité.

Quelles qualités devrions-nous, en tant que professionnels, posséder et chercher à améliorer? Compétence, comportement éthique, intégrité, honnêteté, altruisme, dévouement envers les autres, conformité aux codes professionnels, justice et respect d'autrui sont les qualités que je proposerais de préserver.

Nous avons beaucoup de responsabilités envers nos patients, notre profession et l'ensemble de notre collectivité. Nous devons aider la population canadienne en général et particulièrement nos patients à acquérir une santé buccodentaire optimale et à la préserver. Nous devons pour cela leur offrir une gamme complète de traitements – restauration de la fonction masticatoire, élimination de la douleur et de l'inconfort, soins esthétiques – leur permettant d'accroître leur confiance en soi.

Ce n'est pas par hasard que notre profession est aujourd'hui tenue en haute estime. C'est grâce aux réalisations et au travail acharné des nombreux dentistes qui nous ont précédés, et ce depuis que le dentiste français Pierre Fauchard a fait de la dentisterie une profession au milieu des années 1700. Nous devons non seulement préserver ce que nos prédécesseurs ont accompli jusqu'à présent, mais prendre appui, d'abord et avant tout, sur l'héritage qu'ils nous ont laissé.

Premièrement, nous devons adhérer à des associations locales, provinciales et nationales, et leur offrir notre soutien financier pour que les efforts visant à défendre et à représenter les meilleurs intérêts de notre profession – et de la population que nous desservons – puissent se poursuivre et, en effet, être améliorés.

En cette ère où nos établissements d'enseignement sont victimes de restrictions budgétaires de la part du gouverne-

ment, nous devons envisager la possibilité d'offrir une aide financière directe aux facultés de médecine dentaire ou une aide indirecte en sollicitant le Fonds dentaire canadien (FDC) pour obtenir des bourses de recherche et des subventions. Parce que, si nous ne prenions pas les soins d'améliorer notre bagage de connaissances spécialisées et de le préserver, nous n'aurions pas de profession.

Quand nous avons le temps, l'énergie et les ressources nécessaires, nous devons personnellement contribuer aux événements qui forgent notre profession. C'est par expérience que je vous garantis que notre contribution aide la profession. L'occasion qui nous est donnée de rencontrer et de connaître d'autres personnes avec qui nous partageons les mêmes buts et les mêmes aspirations en matière de dentisterie, et la croissance personnelle à laquelle nous parvenons, l'emportent de loin sur le temps et l'énergie consacrés.

Notre contribution bénévole aux affaires de notre collectivité est bien accueillie, car nous y mettons à profit de nombreuses qualités qui nous sont propres. En redonnant à la collectivité ce qu'elle nous apporte, nous acquérons de nombreuses compétences en relations humaines et bâtissons des amitiés solides qui enrichissent notre vie personnelle et professionnelle.

À ma connaissance, le seul moyen de contribuer à autant d'activités, tout en maintenant un certain équilibre dans notre vie, est de travailler en étroite collaboration avec d'autres personnes dans un climat de partage. Cette méthode axée sur le travail d'équipe est efficace non seulement dans notre travail mais aussi dans notre vie familiale et nos activités bénévoles.

La réalisation de nos engagements professionnels et personnels nous permet de rencontrer de nombreuses personnes et d'apprendre de ces personnes, tout en améliorant notre profession en y contribuant de manière positive.

*Tom Breneman, DMD
president@cda-adc.ca*